



EXALTATION MAL PLACÉE !

Marseille, le 25/11/2023

FO JUSTICE CPM, n'a pas souhaité faire de communiqué sur la situation affligeante du 23/11/2023 !

FO JUSTICE CPM, ne se sert pas d'une situation à des fins personnelles, ni syndicales !

Contrairement à ce qu'une OS écrit par « tract », il y avait bien des représentants **FO JUSTICE** !

FO JUSTICE était présente dans les rangs avec des agents et des 1er surveillants !

Si votre représentation, elle, s'arrête aux détachés permanents !

NOUS, FO JUSTICE, ne fonctionnons pas de la sorte !

Le bureau local et les représentants sont à même de remplacer la seule détachée permanente !

FO JUSTICE CPM, n'a pas deux détachés comme vous !

Malheureusement, la seule détachée était en formation (CSA/CSAS) de deux jours !

Formation que la secrétaire locale s'interdit habituellement, mais pas dans le cas d'une formation nécessaire pour les personnels !

Ce qui devrait, dans la norme, empêcher toute récupération « individualiste » !

FO JUSTICE CPM, n'a pas fait un détachement pour ces deux jours ! Impossible au vu des effectifs !

Retour sur cette dramatique et douloureuse situation !

Lors de l'appel au secours des agents le matin du 23/11/2023, qui ont refusé par manque d'effectifs de prendre leur service !

POUR INFO :

FO JUSTICE CPM, a agit avant 7h00 du matin dès que les agents nous ont informés !

Seule OS joignable par téléphone avant 7h00 !

FO JUSTICE CPM a tout fait pour débloquer une situation récurrente, que tous les établissements connaissent depuis malheureusement trop longtemps !

FO JUSTICE CPM :

- A appelé immédiatement la directrice du CPM, qui n'a pas répondu, ni rappelé par la suite !

- A eu la direction interrégionale, et certains membres de l'encadrement, a qui nous avons déjà demandé de ne pas sanctionner les agents !

- A demandé aux différents représentants de cette journée, d'avoir les remontées du terrain !

- A demandé la suppression de certaines activités !

- A demandé aux représentants en activités d'identifier tous les soucis !

FO JUSTICE CPM, était donc, bien présente :

- Avant 7h00 du matin, lorsque les agents ont contacté la secrétaire locale !

- lorsque la direction a réuni les agents après leur service, demande faites d'ailleurs dès le matin !

FO JUSTICE CPM, n'a pas attendu :

- Pour combattre les problématiques, pour essayer d'améliorer le quotidien difficile des personnels !

- Pour trouver et travailler sur une situation qui ne date pas d'hier, mais plutôt de 4 ans en arrière !

- Pour dénoncer la gestion catastrophique, malsaine des directions successives depuis des années !

Pour être auprès du personnel durant toutes ces années, en étant joignable tout le temps !

Pour rappel,

FO JUSTICE CPM, n'était pas majoritaire avant 2022 et ne l'a pas été en « cassant » les autres OS !

Vous, vous dites être solidaires ! Être Humble et Honnête serait plus respectable !

Est-il besoin de préciser :

Que l'écoute et la discrétion, peuvent être analogues de réactions rapides, et **NON D'INCOMPÉTENCE !**

FO JUSTICE CPM soutient tous les personnels du CPM dans leur détresse !

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE

